

Diplôme Étudiant-Entrepreneur



Université d'Artois

•pépité
AZU
Hauts-de-France

HUEHOUSE
Oser - Imaginer - Entreprendre


UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Préambule

La création du diplôme d'établissement « étudiant-entrepreneur » accompagne la mise en place du Statut National Etudiant-Entrepreneur afin de favoriser le passage à l'acte entrepreneurial de l'étudiant en cours d'étude ou du jeune diplômé (- de 28 ans, limite d'âge droits sociaux). Cette labellisation nationale vise à permettre une éligibilité de l'étudiant aux droits aux bourses.

Conditions d'accès

Tout étudiant ayant eu l'attribution du Statut National d'Etudiant-Entrepreneur à l'issue de l'instruction de son dossier par le comité d'engagement du Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE) peut s'inscrire au Diplôme d'Etablissement Etudiant-Entrepreneur. Pour un jeune diplômé de moins de 28 ans demandant le Statut National d'Etudiant-Entrepreneur, l'inscription est obligatoire.

Cette inscription est aussi fortement recommandée pour l'étudiant-entrepreneur en cours d'études développant un projet entrepreneurial ambitieux et conduisant à des demandes de validation d'études (substitution du stage par le projet entrepreneurial, demande de validation d'unités d'enseignement) dans le diplôme originel par validation d'études avec la réussite du diplôme d'établissement.

Conditions d'admission

Tout étudiant ou jeune diplômé de moins de 3 ans, titulaire du Statut National d'Etudiant Entrepreneur délivré par le comité d'engagement du PEPITE A2U. Les étudiants doivent être titulaires au minimum du baccalauréat ou équivalent. Ce diplôme est également accessible au public de formation continue.

Tarification

Le tarif est de 500€ pour les boursiers et les non-boursiers.

La pédagogie inversée du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur

La formation s'appuie d'abord sur un apprentissage par l'action (Learningby doing) qui nécessitera un accompagnement du porteur de projet. La pédagogie s'appuie sur les démarches de résolution de problèmes. Comme pour un stage, l'étudiant aura deux tuteurs, un enseignant et un praticien (entrepreneurs, chargés de mission des structures d'accompagnement et de financement).

La diversité des publics (du bac à bac+8, des formations disciplinaires d'origine, de la maturité du projet) ne permet pas de définir le programme de formation a priori.

Accompagnement

Les tuteurs accompagneront l'étudiant entrepreneur. Ils l'orienteront pour acquérir différentes ressources et compétences. L'équipe pédagogique du diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur s'assurera des compétences acquises nécessaires aux étudiants entrepreneurs pour développer leur projet (par exemple étude de marché et validation du concept, validation du modèle d'affaires et plan de financement, choix juridiques...).

Contrat CAPE

L'étudiant entrepreneur peut bénéficier d'un statut Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE) en lien avec une couveuse ou une coopérative d'activité et d'emploi ou une autre structure. L'étudiant entrepreneur peut ainsi tester son activité (premières facturations) sans avoir créé la structure juridique de son activité.

Composition des unités d'enseignement

UE1 50%	Référentiel Pépite Skills (30%) Suivi des ateliers, animations, modules de formation. Notation décernée par le tuteur académique et le tuteur professionnel (20%)
UE2 50%	Rapport de soutenance / Business plan (30%) Soutenance orale (20%)



Composition des modules d'enseignement



Module 1 MARKETING DE SOI 35h	◊ Idéation ◊ Créativité et innovation ◊ Leadership et connaissance de soi ◊ Adéquation porteur / projet ◊ Communication interpersonnel ◊ Gestion du stress et de la parole ◊ Appréhension et utilisation des réseaux
Module 2 COMPÉTENCES D'ENTREPRENEUR 35h	◊ Comprendre son marché et marché marketing ◊ Approche juridique ◊ Approche financière ◊ Argumentaire commercial ◊ Communiquer et vendre ◊ Bussiness Plan ◊ Élaboration de la stratégie de réseautage
Module 3 GESTION ET ENVIRONNEMENTENTREPRENEURIAL 20h	◊ Manager une équipe / management bienveillant ◊ Relations partenariales ◊ Gestion des risques et de l'incertitude ◊ Gestion de la croissance
Module 4 ACCOMPAGNEMENT 15h en hybride	◊ Suivi et encadrement ◊ Rapport et soutenance ◊ Préparation à la soutenance finale ◊ Assiduité et sérieux
Module 5 SPÉCIFICITÉS 5h	◊ Entrepreneuriat engagé <i>(Entrepreneuriat au féminin, QPV, ESS, etc.)</i>

Compétences transversales

Esprit d'initiative

Leadership : savoir convaincre / savoir mobiliser et conduire des équipes ou partenaires

Expérimentation du tâtonnement pour faire émerger la nécessité de persévérer

Confrontation à la réalité : tirer tout ce que l'on peut du milieu dans lequel on veut insérer son projet, source de problèmes /contraintes et de solutions /ressources

L'ouverture, la créativité, l'imaginaire, la curiosité, la divergence puis la recherche du possible, du concret, du faisable

Savoir être et maîtriser sa communication dans l'équipe par exemple dans le cadre d'une échéance signifiante pour l'étudiant - entrepreneur (passage devant un jury de professionnels)

Produire collectivement un document cohérent et professionnel

Capacité de projection de transposition et d'adaptation professionnelles en découvrant le monde des affaires

Savoir être créatif et inventif : être ouvert à ce qui est « hors normes ; savoir oser, prendre des initiatives ; savoir être force de propositions

Savoir se montrer curieux : aimer le changement, les situations et problèmes nouveaux ; être à l'écoute de son environnement ; être ouvert à ce qui m'entoure

Savoir être autonome : être capable de s'organiser ; être en mesure de ne pas dépendre des autres pour avancer ; être capable d'identifier son potentiel d'évolution

Savoir s'informer : savoir repérer et chercher des sources d'information ; savoir gérer l'information ; savoir faire appel à d'autres personnes ; savoir analyser l'information

Compétences de gestion

Créativité : comment susciter des idées (méthodes, état d'esprit, exercices), s'ouvrir au processus d'innovation

Structurer un projet, construire un scénario, évaluer différents scénarii, évaluer l'idée et la cohérence du projet

Analyser un marché et la dynamique concurrentielle, définir une opportunité stratégique, intégrer le contexte sociétal et environnemental

Construire un modèle d'affaires intégrant une approche financière dans le temps (prix de revient, point mort, compte de résultats, bilans, tableaux de financement, flux de trésorerie, besoins en fond de roulement)

Financer un projet (sources et coût ; banques, fonds propres, fonds publics, partenariats)

Identifier et organiser des moyens à mettre en œuvre (marketing et offre commerciale, techniques, ressources humaines)

Protéger un projet (propriété intellectuelle) et maîtriser les fondamentaux juridiques (droit des affaires, droit du travail et droit des sociétés)

Développer une vision stratégique du projet intégrant un déploiement stratégique et opérationnel

Communiquer auprès des professionnels, savoir-être

Apporter une expertise entrepreneuriale : leadership dans le projet et le management

Diplôme Étudiant-Entrepreneur D2E

Université d'Artois
9 rue du Temple - BP 10665
62030 Arras Cedex
Tél : 03 21 60 38 57

